

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 05/11/2024 - 10260 - 2013 B 01305 - 798 803 862 - A E R

1944

1945

1946

Pour copie certifiée conforme

Bilan

Julie

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	24 000,00	12 622,21	11 377,79	19 377,78
Autres immobilisations corporelles	16 195,93	11 664,31	4 531,62	6 319,11
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 195,93	24 286,52	15 909,41	25 696,89
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 435,64		1 435,64	6 781,35
Fournisseurs débiteurs				115,00
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	74,00		74,00	2 974,00
Autres créances				0,08
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 868,82		1 868,82	1 865,95
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 378,46		3 378,46	11 736,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	43 574,39	24 286,52	19 287,87	37 433,27

NF

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-75 125,66	-59 594,80
Résultat de l'exercice	393,76	-15 530,86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-67 231,90	-67 625,66
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	81 933,24	88 708,76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		13 750,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		537,65
Personnel		
Organismes sociaux	1 425,53	1 181,34
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 161,00	616,50
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		264,68
Dettes fiscales et sociales	4 586,53	2 062,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	86 519,77	105 058,93
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	19 287,87	37 433,27

NF

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	67 473,86	63 860,10
Production stockée		-5 000,00
Subventions d'exploitation		
Autres produits	187,38	0,44
Total	67 661,24	58 860,54
CONSOMMATION M/S&S & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p. & aut.approv.	8 976,85	17 713,16
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	50 926,78	39 910,63
Total	59 903,63	57 623,79
MARGE SUR M/S&S & MAT	7 757,61	1 236,75
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	-214,95	498,14
Salaires et Traitements	4 041,63	4 959,53
Charges sociales	1 272,04	4 150,04
Amortissements et provisions	10 349,96	6 901,10
Autres charges	5 892,88	
Total	21 341,56	16 508,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 583,95	-15 272,06
Produits financiers		
Charges financières	-23,52	258,80
Résultat financier	23,52	-258,80
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-13 560,43	-15 530,86
Produits exceptionnels	14 069,27	
Charges exceptionnelles	115,08	
Résultat exceptionnel	13 954,19	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	393,76	-15 530,86

NF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	X		
– Faits caractéristiques		X	
– Actif immobilisé	X		
– Détail des immobilisations	X		
– Frais d'établissement		X	
– Frais de recherche et de développement		X	
– Fonds commercial		X	
– Intérêts immobilisés		X	
– Immobilisations en cours de production		X	
– Approche par composant		X	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		X	
– Liste des filiales		X	
– Détail des amortissements		X	
– Tests de dépréciation des immobilisations		X	
– Informations sur les stocks		X	
– Etat des échéances des créances	X		
– Produits à recevoir		X	
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		X	
– Dépréciation des immobilisations		X	
– Dépréciation des stocks		X	
– Dépréciation des créances		X	
– Dépréciation des valeurs mobilières		X	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X	
– Composition du capital social		X	
– Parts bénéficiaires		X	
– Obligations convertibles échangeables		X	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		X	
– Tableau de variation des capitaux propres		X	
– Provisions réglementées		X	
– Provisions pour risques et charges		X	
– Etat des échéances des dettes	X		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
– Charges à payer		X	
– Passifs sans évaluation fiable		X	
– Primes de remboursement d'emprunts		X	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		X	
– Clause de réserve de propriété		X	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		X	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		X	
– Actions propres		X	
– Règlement des difficultés des entreprises		X	
– Charges constatées d'avance		X	
– Produits constatés d'avance		X	

NF

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F.)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

NF

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 19 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 394 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

NF

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NF

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	39 633	562		40 196
Immobilisations financières				
Total	39 633	562		40 196
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 937	10 350		24 287
Immobilisations financières				
Total	13 937	10 350		24 287
ACTIF NET				15 909

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		562		562
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		562		562
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

NF

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 510 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 436	1 436	
Autres	74	74	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 510	1 510	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

AER

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €

Siège social : 27 rue DE DOUAI

62000 ARRAS

798 803 862 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
30 JUIN 2024

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 393,76 €, de la manière suivante : au compte report à nouveau

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme

La Gérance



AER

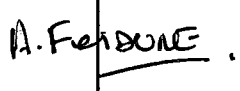
Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €

Siège social : 27 rue DE DOUAI

62000 ARRAS

798 803 862 RCS

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

Associé	Parts *	Voix	Mandataire	Signature
NICOLAS FROIDURE 27 rue DE DOUAI ARRAS (Pas de Calais)	367 PP	367		
ANNE FROIDURE 27 rue DE DOUAI ARRAS (Pas de Calais)	383 PP	383		
TOTAL sur les 750 parts composant le capital social	750 PP	750		

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que2..... associés sont présents ou représentés, totalisant1000... parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées ...1000..... voix.

Le Président de séance

